

TRI'KAST
St-Cast-Le-Guildo
Règlement 2026

Le **TRI'KAST** est une manifestation organisée par le Comité Départemental de Triathlon des Côtes d'Armor.

Toutes les épreuves sont affiliées à la Fédération Française de Triathlon et sont soumises au respect du règlement sportif de cette Fédération.

Chaque participant à une des épreuves s'engage à respecter cette réglementation ainsi que le règlement interne des épreuves du **TRI'KAST**.

L'organisateur invite chaque participant aux différentes épreuves à consulter le site internet : <https://trikast.fr> pour y trouver toutes les informations utiles.

PROGRAMME DES ÉPREUVES

Triathlon XS BERR KAST

Samedi 19 septembre 2026 – 18h00

Course Open "Licenciés" => 200 dossards => Départ "Licenciés" : 18h00

Course Open "Non Licenciés" => 200 dossards => Départ "Non Licenciés" : 18h10

Catégorie d'âge : à partir de la catégorie Benjamins (2013-2014)

Retrait des dossards :

Samedi 19/09, de 15h00 à 17h30

Salle d'Armor, 36-37 boulevard de la mer, Saint-Cast-le-Guildo

Ouverture du parc vélo : à partir de 16h30

Fermeture du parc vélo : 17h45

Barrières horaires : | sortie T1 => 25' de course
| sortie T2 => 1h15' de course

Drafting autorisé : attention le drafting entre athlètes de sexe différent n'est pas autorisé

Triathlon S KALON KAST

Dimanche 20 septembre 2026 – 15h00

Course Open "Licenciés – Non licenciés" => 400 dossards => Départ : 15h00

Catégorie d'âge : à partir de la catégorie Cadets (2009-2010)

Retrait des dossards

Samedi 19/09, de 15h00 à 17h30

Dimanche 20/09, de 12h00 à 14h30

Salle d'Armor, 36-37 boulevard de la mer, Saint-Cast-le-Guildo

Ouverture du parc vélo : à partir de 13h30

Fermeture du parc vélo : 14h45

Barrières horaires : | sortie T1 => 35' de course
| sortie T2 => 1h30' de course
| fin 1^{er} tour Cûp => 1h50' de course

Drafting autorisé : attention le drafting entre athlètes de sexe différent n'est pas autorisé

Triathlon M *HIR KAST*

Dimanche 20 septembre 2026 – 09h30

Course Open "Licenciés – Non licenciés" => 400 dossards => Départ : 9h30

Catégorie d'âge : à partir de la catégorie Juniors (2007-2008)

Retrait des dossards :

Samedi 19/09, de 15h00 à 17h30

Dimanche 20/09, de 07h45 à 09h00

Salle d'Armor, 36-37 boulevard de la mer, Saint-Cast-le-Guildo

Ouverture du parc vélo : à partir de 8h00

Fermeture du parc vélo : 09h15

<u>Barrières horaires</u> :	sortie T1 => 50' de course
	sortie T2 => 2h20' de course
	fin 1 ^{er} tour Càp => 3h00' de course

Drafting autorisé : attention le drafting entre athlètes de sexe différent n'est pas autorisé

Animathlon *DOUR KAST*

Dimanche 20 Septembre 2026 – 12h30

Aquathlon (natation + course à pied) => 100 dossards => Départ : 12h30

Catégorie d'âge : enfants nés en 2013-2014 (Benjamins), 2015-2016 (Pupilles), 2017-2018 (Poussins)

Retrait des dossards :

Samedi 19/09, de 15h00 à 17h30

Dimanche 20/09, de 07h45 à 09h00 et de 11h30 à 12h00

Salle d'Armor, 36-37 boulevard de la mer, Saint-Cast-le-Guildo

Animation Sport Santé (adultes) *STARTIJ'KAST*

Dimanche 20 Septembre 2026 – 13h30

Sensibilisation et initiation au sport santé (accessible à tous) => 60 places => Départ : rendez-vous à 13h30, plage de Saint-Cast-le-Guildo (devant l'école de voile)

Catégorie d'âge : adultes

RÉSULTATS – PODIUMS

Les résultats des épreuves seront accessibles sur le site de l'organisateur **TRI'KAST**, le site d'inscription **Klikego** et le site du chronométreur **Breizh Chrono**.

Les récompenses seront attribuées de la façon suivante :

- Format XS "Licenciés" : les 3 premier.es au scratch, le 1^{er} benjamin, la 1^{re} benjamine, le 1^{er} minime garçon, la 1^{re} minime fille.
- Format XS "Non Licenciés" : les 3 premier.es au scratch, le 1^{er} benjamin, la 1^{re} benjamine, le 1^{er} minime garçon, la 1^{re} minime fille.
- Format S : les 3 premier.es au scratch, le 1^{er} cadet, la 1^{re} cadette, le 1^{er} junior garçon, la 1^{re} junior fille.
- Format M : les 3 premier.es au scratch, le 1^{er} junior garçon, la 1^{re} junior fille.

INSCRIPTION AUX ÉPREUVES

Les inscriptions aux épreuves se font en ligne via le site du prestataire **Klikego**.

Pour validation de son inscription, tout concurrent licencié FFTRI en 2026 devra fournir une photocopie de sa licence.

Pour validation de son inscription, tout concurrent non licencié FFTRI devra compléter le Formulaire Info Santé proposé sur le site d'inscription et s'acquitter du montant de la "Licence Expérience".

Les inscriptions sont closes le samedi 12 septembre 2026.

TARIFS D'INSCRIPTION

Les tarifs d'inscription pour l'édition 2026 sont les suivants :

- Format XS : 20 € (licencié FFTRI) + 4 € ("Licence Expérience" pour les non licenciés)
- Format S : 30 € (licencié FFTRI) + 7 € ("Licence Expérience" pour les non licenciés)
- Format M : 40 € (licencié FFTRI) + 22 € ("Licence Expérience" pour les non licenciés)
- Aquathlon Jeunes : gratuit
- Animation Sport Santé : gratuit

Le montant de la commission du prestataire, à la charge du concurrent, est de 1,20 € pour le XS, 1,70 € pour le S et 2,20 € pour le M.

REMBOURSEMENT D'UN DOSSARD

Une bourse aux dossards est proposée sur le site d'inscription.

Aucun remboursement de dossard ne sera effectué après le samedi 12 septembre 2026.

ANNULATION DE L'ÉPREUVE

En cas de conditions exceptionnelles ne permettant pas la partie natation, l'épreuve se transformera en duathlon.

En cas d'annulation totale des épreuves pour des raisons indépendantes de l'organisation (décision préfectorale, conditions sanitaires ou tout autre motif externe à l'organisation), le remboursement se fera à hauteur de 50 % du montant du dossard (hors "Licence Expérience" et commission du prestataire d'inscription).

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves étant affiliées à la FFTRI, chaque concurrent se doit de respecter les consignes données par les arbitres officiels en charge de l'application du règlement.

Partie Natation :

La partie natation se déroule sur la grande plage de Saint-Cast-le-Guildo face à l'école de voile. Le port d'une combinaison néoprène est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C et interdit si la température de l'eau est supérieure à 24,5°C.

Les aides à la flottaison et à la propulsion sont interdits (pull-buoy, palmes...).

Le bonnet est obligatoire et non fourni par l'organisateur.

Partie Cyclisme :

Le respect du code de la route est obligatoire.

Le drafting est autorisé sur les épreuves XS, S et M.

Le port du casque à coque rigide, jugulaire fermée, est obligatoire.

Tous les types de vélo sont autorisés sous réserve qu'ils respectent la réglementation de la FFTRI.

Partie Course à pied :

La tenue de course à pied doit être conforme : pas de torse nu et trifonction fermée pour l'arrivée, avec dossard positionné sur le devant du corps.

Aucune assistance extérieure (ravitaillement, accompagnement) n'est autorisée.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisateur invite chaque participant à privilégier le covoiturage pour se rendre sur l'épreuve et à faire preuve d'un respect total de l'environnement lors de son séjour sur le site de l'épreuve.

Aucun déchet ne doit être abandonné sur la plage.

Aucun déchet ne doit être abandonné sur la partie vélo.

Aucun déchet ne doit être abandonné en dehors des zones de propreté sur la partie Course à pied.

ASSURANCE - RESPONSABILITÉ

Licencié FFTRI :

Le participant licencié bénéficie de la formule d'assurance MAIF contracté lors de sa prise de licence. Chaque participant est invité à vérifier le niveau de couverture en fonction du choix d'assurance effectué lors de la prise de licence.

Non-Licencié :

Le participant, par l'achat de la "Licence Expérience", bénéficie de la formule N°1 du contrat d'assurance MAIF (responsabilité civile). Cette formule ne couvre pas les dégâts occasionnés sur le vélo ou sur le vélo d'un autre concurrent.

Chaque participant doit être conscient des risques potentiels liés à ce type d'épreuve sportive qui requiert un entraînement adapté en fonction des distances choisies.

DROIT À L'IMAGE

Chaque participant au **TRI'KAST** accepte que son image, sa voix et/ou sa représentation puissent être capturées par des photographies et/ou des vidéos. Ces images peuvent être utilisées à des fins de communication, de promotion, de diffusion médiatique (plaquettes, affiches, site web, réseaux sociaux et tout autre support) ou pour toute autre action en lien avec la promotion de la compétition et de ses partenaires.

Le participant consent expressément à ce que ces images soient diffusées sans contrepartie financière et sans limitation géographique dès la signature du bulletin d'inscription et pour une durée conforme à la loi en vigueur.